

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/47

Le TREIZE novembre de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT,
MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Mathilde PEYREGA à Mme Nathalie MONTADAT, M. Pierre ROGNANT à Mme Véronique HAITCE

Absents : Mme Sandrine VANCOPPENOLLE

Date de convocation : 6 novembre 2025

Secrétaire de séance : Mme Anne-Claire CAMAIN

M. Jean-Jacques ALMERO ne souhaite pas participer au vote et quitte la salle.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 13 Pour : 10 Contre : 2 Abstentions : 1

Objet : Convention avec Free Mobile – Autorisation à signer

Dans le cadre du projet d'installation d'un relais de téléphonie mobile, Madame le Maire soumet à l'assemblée le projet de convention d'occupation du domaine public entre la société FREE MOBILE et la commune de Goyrans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- approuve la convention d'occupation du domaine public entre la société FREE MOBILE et la commune de Goyrans
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document afférent à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 13 novembre 2025.

Fait à Goyrans, le 13 novembre 2025.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans